

Je modifie la façade/toiture de ma maison

Je dépose une déclaration préalable en mairie et j'attends la réponse avant de commencer mes travaux.
Délai : 1 mois, 2 mois si le terrain est situé dans le périmètre de protection du patrimoine.



1 Je me renseigne sur la réglementation qui s'applique à mon terrain (quels matériaux ? quel aspect ?)

Je m'informe sur la zone où est située ma parcelle dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (exemple : zone UB) et je prends connaissance du règlement qui lui correspond.

Attention : une réglementation peut s'appliquer pour les lotissements.

2 Je remplis un formulaire de déclaration préalable

Je dois utiliser un formulaire administratif réglementé, édité par le Cerfa (organisme public) sous la référence N°13703*

Attention : La description du projet p.2/9 n'est pas facultative mais obligatoire. Vous devez renseigner les dimensions, les matériaux et les couleurs.

3 Je prépare les documents à joindre au formulaire de déclaration

- Le plan de situation
- Le plan du terrain dit « plan de masse »
- Le plan des façades et des toitures
- Insertion du projet
- Photos proches et lointaines permettant d'apprécier l'environnement

À NOTER :

Dès lors que l'aspect est changé, (couleur, matériaux), la modification d'une façade (ravalement, fenêtre, porte, toiture, panneaux photovoltaïques) doit être précédée d'une déclaration préalable en mairie. **Cette déclaration ainsi que les documents qui l'accompagnent doivent être déposés en 2 exemplaires.**

COMMENT SE RENSEIGNER ?

☞ en mairie – auprès du service Urbanisme
Tél : 02 96 74 10 84
urbanisme@chatelaudren-plouagat.fr

☞ sur internet :

- **Zones et règlements associés**
www.geoportail-urbanisme.gouv.fr
(en indiquant mon adresse)

- **Formulaires Cerfa**
www.service-public.fr à la rubrique
Autorisations d'urbanisme

- **Situer mon terrain**
www.cadastre.gouv.fr (en indiquant mon adresse ou les références de ma parcelle : lettre(s) et chiffre)

Exemples



J'explique : actuellement
Enduit blanc, volets rouges



Projet : Façade peinte en gris clair, volets supprimés, pose d'un panneau photovoltaïque encastré 3 m x 1 m

Travaux en façade et toiture : Pose d'un panneau photovoltaïque - Ravalement couleurs gris clair - suppression volets

Je joins aux explications :

- 2 photos de la maison : une vue actuelle ainsi qu'une autre où j'ai supprimé les volets. J'ai dessiné le panneau.
- Je peux joindre un échantillon de la couleur de la façade.
- Je précise si le panneau solaire est encastré ou en surépaisseur.

Travaux d'isolation de l'étage

- *Façade* : bardage pin (vernis incolore) et changement des fenêtres en alu gris anthracite (mêmes dimensions)
- *Pignon Est* : Bardage pin (vernis incolore)

Je joins aux explications :

- 2 photos de la maison : une vue actuelle ainsi qu'une autre où j'ai crayonné l'endroit, la hauteur et l'orientation du bardage.
- J'ai dessiné en noir les nouvelles fenêtres.
- Je peux joindre une image du bardage (couleur/aspect).



Actuel



Futur

J'explique : actuellement enduit blanc, fenêtres PVC blanches

Projet : Bardage pin incolore de 20 cm d'épaisseur, fenêtres alu gris anthracite

Travaux face Ouest :

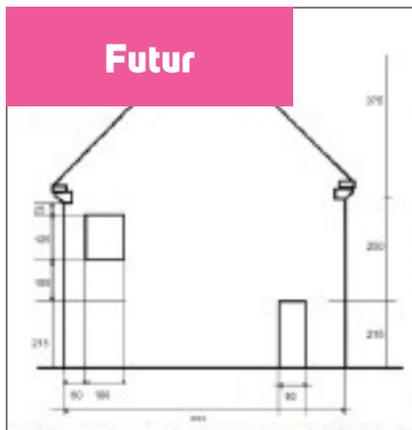
Création d'une porte en rez de jardin et d'une fenêtre à l'étage

Je joins aux explications :

- 1 vue actuelle de la maison
- 1 plan du côté avec les travaux prévus : j'ai dessiné et noté les mesures de la fenêtre et de la porte.
- photos catalogue de la fenêtre et de la porte



Actuel



Futur



Fenêtre 1 vantail tirant droit - H.60 x L.60 cm - Bois de chêne



Porte d'entrée Chêne menuisée Dimensions standard (en cm) : H. 215 x l. 90

J'explique mon projet : Création sur le pignon Ouest d'une porte 90cm x 215cm haut et d'une fenêtre 100cm x 125cm haut à l'étage en bois couleur chêne clair